



COMPTE RENDU

Réunion du Conseil syndical du Mercredi 27 Juin 2012 à 18h30

*Lieu : Salle du SIEGA (1^{er} étage) - 27 avenue Pravaz
- 38480 Pont de Beauvoisin*

Désignation du secrétaire de séance : M. Denis GUILLET

Appel des délégués

1. Procès verbal de la réunion du 08 mars 2012

Chaque délégué a reçu un exemplaire du document.

A l'unanimité, l'assemblée approuve le procès-verbal de la séance 08 mars 2012.

◆ ADMINISTRATION GENERALE

2. DELIBERATION Election d'un délégué au SITOM Nord Isère

La Communauté de Communes des Vallons du Guiers a délibéré pour l'élection de deux nouveaux délégués pour la commune de Chimilin. Mme FINET GIRARD, initialement délégué au SITOM Nord Isère doit ainsi être remplacée.

M. le Président propose l'élection d'un nouveau représentant du SICTOM du GUIERS pour siéger au SITOM Nord Isère.

A l'unanimité, l'assemblée approuve l'élection de M. Christian BLAYO, en tant que délégué au SITOM Nord Isère.

3. DELIBERATION Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte des déchets ménagers année 2011

Présentation du rapport annuel 2011 que vous avez reçu par courrier.

A l'unanimité, l'assemblée approuve le rapport annuel 2011 présenté ce jour.

M. Guillet demande s'il pourra disposer de la présentation powerpoint pour faire un résumé en conseil municipal.

M. Crouzet transmettra la présentation dans chacune des mairies.

◆ COLLECTES

4. INFORMATION Retour sur le rendez-vous avec M. GAS, Directeur SERNED

M. le Président souhaite communiquer au conseil syndical la volonté de SERNED de résilier le marché de collecte des déchets ménagers en cours.

En raison de pertes financières, la Sté SERNED ne souhaite plus poursuivre le marché en cours et demande sa résiliation au prochain renouvellement.

Syndicat Mixte interdépartemental de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Guiers

27, avenue Pravaz - 38 480 Pont-de-Beauvoisin

Tél. 04 76 93 54 98 - Fax. 09 71 70 45 41

contact@sictom-guiers.fr

Le SICTOM ayant déjà envoyé le renouvellement d'un an à partir du 1^{er} novembre 2012. La fin du marché est donc possible au 31 octobre 2013.

M. Pagniez explique que le Bureau a émis un avis défavorable à la requête de la Sté SERNED. A l'unanimité, l'assemblée décide de poursuivre le marché jusqu'à son terme, soit au 31 octobre 2013.

◆ DECHETTERIES

5. **INFORMATION** Démarrage des travaux de rénovation des déchèteries

Suite au lancement d'un appel d'offre de rénovation/extension des déchèteries, l'entreprise PERROUSE a été retenue. Les travaux vont débuter sur la commune de St Genix sur Guiers et vont se poursuivre sur la commune de Domessin pour terminer sur les Abrets.

M. le Président présente la demande du Conseil Général de l'Isère de travailler sur la question des mâchefers comme remblais pour la déchèterie des Abrets. Il précise que le CG 38 serait disposé à faire de ce projet un site pilote pour la mise en place de mâchefers, et qu'il serait suivi par des piézomètres et analyses sur plusieurs années. Il précise également que la FRAPNA devra être partie prenante du projet.

Une réunion va s'organiser avec la DREAL, le SICTOM, la FRAPNA, le CG38, le SITOM NI, et l'entreprise retenue par le SICTOM pour les travaux de la déchèterie des Abrets.

A l'unanimité, l'assemblée valide ce projet.

◆ PERSONNEL

6. **DELIBERATION** Création d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à 80%.

M. le Président explique le souhait d'augmenter le volume horaire du poste de secrétaire comptable à 80% (aujourd'hui 57%, soit de 20h à 28h).

Raisons invoquées : marchés publics, redevance spéciale, subventions broyeurs...

M. Pagniez précise que cette augmentation du volume horaire permettra une meilleure gestion des dossiers administratifs.

A l'unanimité, l'assemblée autorise la création d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à 80%

◆ COLLECTE SELECTIVE

7. Bilan des tonnages sur les 5 premiers mois de l'année

M. le Président présente les résultats des collectes sélectives sur les 5 premiers mois de l'année. Ces résultats sont encourageants en ce qui concerne le tri sélectif toujours en augmentation.

Evolution des tonnages par type de collecte								
Périodes comparées	Ordures ménagères	Verres-Point Recyclage	Papiers-Point Recyclage	Emballages-Point Recyclage	Papiers et Emballages-Porte-à-porte	sous-total RECYCLABLE	sous-total RECYCLABLE HORS VERRES	TOTAL déchets
janv à mai 2011/2012	1,7%	23,2%	1,0%	12,0%	1,2%	9,3%	4,7%	7,8%

◆ COMPOSTAGE

8. POINT sur les dossiers en cours : broyeur mutualisé, subventions aux particuliers, formations de guides composteurs, film réalisé sur le SICTOM...

M. le Président présente la proposition de la Commission COMPOST d'étendre la location du broyeur aux associations et administrations qui en feraient la demande.

Le Bureau a exprimé un avis favorable à ce projet, afin de rentabiliser au mieux cet équipement.

DELIBERATION Extension de la location du broyeur aux administrations et aux associations

Le prix de 15 euros/h de broyage est retenu dès la première année. La tarification pour les communes (fixée elle aussi à 15 euros/h dans la convention) pourra être revue à la baisse en fin d'année, afin de conserver un écart de prix avec les autres services publics et associations.

A l'unanimité, l'assemblée autorise l'extension de la location du broyeur aux associations et administrations, et fixe le tarif de location à 15€/heure dès la première année.

M. Maljournal effectue ensuite un point sur les dossiers en cours :

- Bilan location du broyeur au 06 juin 2012 : 6 locations
 - Pont de Beauvoisin 38
 - Rochefort (x2)
 - Chimilin
 - St Albin de Vaulserre
 - Romagnieu
 - 15 heures de broyage
 - 40 m3 broyés
- Subventions aux particuliers (25%)
 - Cinq broyeurs financés
 - 726€ accordés (reste 4200€)
 - Broyeurs achetés de 190 à 1000€
 - Subventions accordées de 47 à 250€

- Formations compostage
 - Niveau 1 : 70 personnes formées
 - Niveau 2 : 14 personnes formées
 - Spéciale élus : 10 élus formés
- Déroulé de la formation :

• **Etre Guide composteur : les fondamentaux**

Trois modules

Module 1 : La gestion domestique des biodéchets. Durée : 1j

Contenu : Principes, techniques, pratiques

Module 2 : La communication. Durée : 1/2j

Contenu : Principes, techniques, mise en situation

Module 3 : Retours de pratiques, fonction et place du guide composteur. Durée : ½ j
(délais minimum d'un mois entre le module 1 et le module 3)

Contenu : enjeux, rôle, ses activités clés, articulation avec les autres acteurs,....

Etre Guide composteur : les spécialisations

(un module obligatoire au choix pour devenir guide composteur)

Module 4 : la gestion intégrée des déchets verts. Durée : 1/2j-1j

Contenu : Principes, techniques, pratiques

Module 5 : Le compostage partagé (pied d'immeuble, quartier) Durée : 1/2j-1j

Contenu : Principes, techniques, pratiques

Module 6 : Le c. autonome en établissement (cantines scolaires, entreprises,). Durée :

Contenu : Principes, techniques, pratiques

Module 7 : Le lombricompostage Durée : 1/2j-1j

Contenu : Principes, techniques, pratiques

Module 8 : le compostage des toilettes sèches : ½ – 1 j

Contenu : Principes, techniques, pratiques

Ce module sera pris en charge par des formateurs spécialisés sur cette activité

Durée totale de la formation 2,5 à 3 jours

Ensuite, M. Maljournal explique la démarche participative au sein des commissions. Cette démarche ayant été remarquée au niveau du Conseil général de l'Isère, le Sictom a été mis à l'honneur lors de la journée compostage organisée par l'Ademe et le CG de l'Isère le 24/05/12 ; un petit film a été tourné et présenté ce jour là.

M. Maljournal propose la diffusion du film au conseil syndical.

Pour conclure sa présentation, M. Maljournal demande aux élus ici présents, de participer à cette mission de sensibilisation dans leurs conseils municipaux.

- Communiquer lors des conseils communaux (broyage, formation, réseau de guides, site de compostage partagés...)

Enfin, M. Maljournal explique que la commission mixte SIEGA/SICTOM se réunira le jeudi 05 juillet pour travailler sur les possibilités de mélange des boues des stations d'épuration du SIEGA et des déchets verts du SICTOM. L'étude de faisabilité ayant été confiée au bureau d'étude Inddigo.

◆ **COMMUNICATION**

9. Projet de communication spécial « VERRE » en lien avec les syndicats de déchets du Nord Isère.

Le SICTOM du GUIERS participe à un projet de communication sur le tri du verre opéré par l'ensemble des collectivités du Nord Isère et le SITOM Nord Isère. L'objectif est de réaliser une campagne de communication commune : affichage, spot radio, distribution flyer, conférence de presse...

Le SICTOM du Guiers participe à ce projet par l'intermédiaire de Bernard Pellissier, et financera cette campagne avec les autres syndicats du Nord Isère.

◆ **DIVERS**

10. Questions diverses...

Collecte des vêtements :

M. Le Président explique que la mise en place des conteneurs pour la collecte des vêtements est effective depuis le 19 et 20 juin. Les mairies concernées ont été informées, Il s'agit de :

Domessin, Pressins, Romagnieu, St Genix sur Guiers, Aoste, Chimilin, Pont de Beauvoisin Isère.

Les communes de Pont de Beauvoisin Savoie, La Bridoire, et St Béron étant déjà équipées de conteneurs à vêtements.

Ces conteneurs pourront recueillir les vêtements, le linge de maison, et les chaussures.

Etude d'Optimisation :

Monsieur le Président explique le projet de lancer une grande étude d'avenir sur les projets structurants du SICTOM.

Cette étude étudiera principalement 5 grands axes :

- Opportunité d'un quai de transfert des déchets ménagers
- Réduction des fréquences de collecte et réorganisation des circuits
- Opportunité d'étendre la collecte sélective en porte à porte
- Opportunité d'implanter des conteneurs enterrés en remplacement de la collecte en porte à porte
- Opportunité d'appliquer la tarification incitative sur le territoire

Question de Mme MUSY :

Comment va se faire le choix du bureau d'étude et quel est le financement ?

Quel est le calendrier de réalisation de l'étude ?

Réponse de M. CROUZET :

Un appel d'offre sera lancé, et un bureau d'étude sélectionné. Le financement est pris en charge par le SICTOM dans son intégralité.

L'étude devra être terminée pour le mois de mai 2013, afin de préparer les nouveaux marchés pour fin octobre 2013 au plus tard. L'étude devra donc débuter cet automne impérativement.

Un comité de pilotage sera créé avec les maires et les élus du SICTOM qui souhaitent y participer.

L'étude se déroulera en 3 phases : diagnostic de l'existant – propositions de scénarii – choix d'un scénario et refonte des marchés de collecte.

A l'unanimité, l'assemblée autorise le lancement d'une étude d'optimisation de la gestion des déchets.

Prochain CONSEIL SYNDICAL en décembre 2012